

possibilité que la République fédérale d'Allemagne acquière des armes nucléaires l'inquiétait tout particulièrement, et un échange de vues franc entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Sidney Smith et son homologue américain, John Foster Dulles, se produisit au printemps de 1958. [Documents 221 et 226] Les représentants du ministère des Affaires extérieures restèrent vagues sur le commandement et le contrôle des réserves stratégiques d'armes nucléaires pendant toute cette période. Un échange fort intéressant de lettres entre le général Charles Foulkes, président du Comité des chefs d'état-major, et le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures Jules Léger, pendant l'été 1957 [Documents 206 et 207], révéla la « divergence d'opinion profonde » [Document 206] entre les responsables civils et militaires au sujet du contrôle des armes nucléaires. Le général Foulkes estimait que les responsables militaires de l'OTAN avaient toute autorité pour utiliser l'arme nucléaire sans avoir à demander l'assentiment des dirigeants politiques, alors que Jules Léger refusait catégoriquement la suprématie de l'armée sur les pouvoirs civils. Ce débat prit un tout autre relief quand les accords négociés entre Washington et les pays membres de l'OTAN sur les réserves stratégiques d'armes nucléaires entrèrent en vigueur. À la fin de 1958, les hauts fonctionnaires canadiens étaient encore incapables de dire avec certitude à qui incombait en dernier ressort la responsabilité de déployer des armes nucléaires en cas de guerre. [Documents 228-236]

L'OTAN était également préoccupée par plusieurs autres questions importantes. La menace que les Soviétiques faisaient de nouveau planer sur le statut de Berlin, au risque de provoquer une nouvelle crise de Berlin, inquiétait fort la communauté internationale. La décision des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne d'organiser des pourparlers séparés pour trouver une réponse à l'initiative soviétique concernant Berlin déplaisait aux responsables canadiens. [Document 313] Le représentant permanent du Canada au Conseil de l'Atlantique Nord qualifia de « peu inspirés » et de « déprimants » les efforts que l'OTAN déploya ensuite pour rédiger des notes diplomatiques à l'intention de Moscou. [Document 320] Les événements qui se déroulaient en France absorbaient également l'attention des pays membres de l'OTAN. Le retour de Charles de Gaulle au pouvoir, en juin 1958, garantissait qu'il essaierait de faire admettre son point de vue sur la place et la position que la France devrait occuper au sein de l'Alliance. En septembre 1957, le général de Gaulle avait contacté le premier ministre britannique Harold Macmillan et le président américain Dwight Eisenhower afin de constituer un triumvirat au sein de l'OTAN, initiative que le premier ministre Diefenbaker rejeta en précisant qu'elle trahissait « le manque total de réalisme [du général de Gaulle] par rapport à la puissance de la France et à son influence dans les affaires de l'OTAN ». [Document 289] Cependant, les représentants canadiens se rendaient compte que le projet français reléguerait des pays membres de l'OTAN tels que le Canada au deuxième rang au sein de l'Alliance, et ils suivirent donc de près les entretiens diplomatiques entre les Français, les Américains et les Britanniques pendant les derniers mois de 1958.

Les faits et gestes des représentants de la France occupent une place importante dans deux sujets clés documentés au chapitre quatre du présent volume, qui porte sur la politique du Canada vis-à-vis de l'Europe occidentale. Ottawa continua de s'intéresser de près à la situation politique en France avant et après le retour de Charles de Gaulle au pouvoir, et les fonctionnaires canadiens étaient directement concernés par les politiques et les attitudes françaises par rapport à l'Algérie. Des représentants